

**AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE**

Association Loi 1901

15, quai Gambetta  
44220 COUERON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 Décembre 2009**

**A. BERNARD  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES**

*32, rue de la Vrière  
BP 44414*

*44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX*

*Tél. 02.40.72.92.92 – Fax : 02.40.72.83.37*

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31.12.2009 sur :

\* Le contrôle des comptes annuels de l'Amicale laïque de Couëron Centre, tels qu'ils sont joints au présent rapport, aux pages 3 à 9 ;

\* La justification de mes appréciations ;

\* Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi .

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration du 4 Mars 2010. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

.../...

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents qui vous ont été adressés ou mis à votre disposition sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à la Chapelle sur Erdre

le 8 Avril 2010



A. BERNARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes



## COMPTE DE RESULTAT 2009

04 / 09

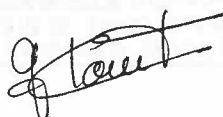
CHARGES	sections					Total
	Centres Aérés (2)	Fonctionnement Général	Eveil Musical	Danse (1)	Billard	
<b>ACHATS</b>	64 497,41	12 026,46	155,19	2 946,85	8 836,37	88 462,28
Alimentation, boissons	41 756,52				2 256,68	44 013,16
Eau Electricité Gaz Carburant	1 682,19	4 024,48				5 706,67
Petit matériel et fournitures d'entretien	11 484,63	303,31	35,96	129,00	85,37	12 038,27
Fournitures de bureau	3 745,00	425,89	58,56	296,82	198,72	4 724,99
Carburants						0,00
Pharmacie	622,07					622,07
Camp tri-partie	5 207,00					5 207,00
Autres fournitures (costumes)				1 560,00		1 560,00
Achat matériel Billard					3 250,72	3 250,72
Manifestations		7 272,78	60,67	961,03	3 044,90	11 339,38
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	18 760,21	838,45	0,00	30,00	243,91	19 872,57
Locations véhicules	1 588,27					1 588,27
Prestations éducatives						0,00
Entretien, réparations						0,00
Primes d'assurances - cotisations	4 703,68	270,29		30,00	243,91	5 247,88
Camping	11 076,19					11 076,19
Maintenance	1 167,82	568,16				1 735,98
Divers/Autres	224,25					224,25
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	75 782,00	2 728,72	57,21	1 340,94	1 967,93	81 876,80
Commissaire aux comptes	4 186,00					4 186,00
Publicité - publications	93,53	26,00			315,71	435,24
Transport de biens et de personnel						0,00
Frais de transport des enfants	34 079,10					34 079,10
Frais de déplacement	257,90	13,06			200,58	471,54
Frais de réception	430,58	223,92			313,76	968,26
Formation	8 738,00			551,85		9 289,85
Frais de P.T.T./Téléphone	2 891,81	249,32		64,20	257,06	3 462,39
Services bancaires	286,18					286,18
Cotisations (FAL)		1 758,09	57,21	696,27	858,30	3 369,87
Frais éducatifs	24 818,90					24 818,90
Divers		320,00			22,50	342,50
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	817,00	0,00	0,00	291,13	0,00	1 108,13
Taxes sur les salaires	817,00					817,00
Participation des employeurs à la formation professionnelle continue				291,13		291,13
Autres impôts et taxes	0,00					0,00
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	296 657,41	37,00	3 202,31	20 784,57	0,00	320 681,29
Rémunération du personnel permanent	60 023,66		2 108,40	15 649,66		77 781,72
Charges permanent	22 569,24		1 093,91	5 134,91		28 798,06
Rémunération animateurs	167 824,61					167 824,61
Charges animateurs	36 188,14					36 188,14
Rémunération permanent directeur	5 646,49					5 646,49
Charges permanent directeur	2 101,70					2 101,70
Provision CP+préca+charges	1 803,57					1 803,57
Frais de stages/formation						0,00
Divers	500,00	37,00				537,00
<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	202,46	7,00	2,00	660,60	0,00	872,06
Sacem	181,41	7,00		658,38		846,79
Charges diverses de gestion	21,05		2,00	2,22		25,27
Autres charges reversement cotisations						0,00
Autres droits						0,00
<b>DOTATION D'EXPLOITATION</b>	4 481,78	1 026,00	0,00		1 232,58	6 740,36
Aux amortissements	3 520,00	1 026,00			1 232,58	5 778,58
Charges financières						0,00
Charges/ exec. antérieur	961,78			120,00		1 081,78
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		0,00				0,00
Dons	487,30				150,00	637,30
<b>TOTAL CHARGES 2009</b>	<b>461 685,57</b>	<b>16 663,63</b>	<b>3 416,71</b>	<b>26 174,09</b>	<b>12 430,76</b>	<b>520 370,76</b>

PRODUITS	sections					Total
	Centres Aérés (2)	Fonctionnement Général Informatique	Eveil Musical	Danse	Billard	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	134 833,65	8 764,89	130,00	3 386,00	7 091,36	154 205,80
Prestations de services	131 712,91					131 712,91
Manifestations		6263,22		1 429,00	1 352,56	9 044,81
Ventes d'articles - produits-autofinancement	3 120,74			732,00	4 517,27	8 370,01
Produits divers (cartes FAL)		2 501,66	130,00	1 225,00	1 221,50	5 078,16
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	344 341,24	7 149,75	200,00	3 000,00	819,23	355 510,22
Communale	249 195,46	6 886,09	200,00	3 000,00	733,70	260 015,19
CAF	63 485,56					63 485,56
Etat - emplois jeunes	11 449,34					11 449,34
Conseil général CCAS	6 423,88					6 423,88
MSA	828,00					828,00
Subvention except/ Subv. Europe CLSH	12 959,00	263,75				13 222,75
Variation stock					85,50	85,50
<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		780,00	2 893,15	21 120,26	3 861,70	28 655,11
Collectes						0,00
Cotisations adhérents - participation usagers		780,00	2 893,15	21 120,26	3 861,70	28 655,11
Produits divers de gestion courante						0,00
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	885,98	1 310,50	0,00	48,42	51,87	2 296,77
Revenus des VMP/produits financiers						0,00
Intérêts bancaires	885,98	1 310,50		48,42	51,87	2 296,77
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	5 970,32	12,86	15,79	2,48	0,00	6 001,45
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0,50	12,86	15,79	2,48		31,63
Produits/ex. antérieur	929,82					929,82
Rbt Formation	5 040,00					5 040,00
<b>TOTAL PRODUITS 2009</b>	<b>486 031,19</b>	<b>18 017,99</b>	<b>3 238,94</b>	<b>27 557,16</b>	<b>11 824,16</b>	<b>546 689,44</b>
<b>RESULTAT 2009</b>	<b>24 345,62</b>	<b>1 354,36</b>	<b>-177,77</b>	<b>1 383,07</b>	<b>-606,63</b>	<b>26 298,65</b>

(2) version définitive arrêtée au 03/03/2010

Certifie l'exactitude et la sincérité du compte de résultat ci-dessus,

COUERON, le 4 Mars 2010  
 La Présidente de l'Amicale Laïque  
 Gabrielle CLOUET



**André BERNARD**  
 Commissaire aux Comptes  
 32, Rue de la Vrière  
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE  
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37  
 Siret 430 356 071 00018 APE 741 C

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

### Règles et méthodes comptables

(règlement C,R,C n°99-01 & 99-03)

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009 dont le total est de 285388,68 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagent un résultat de 26298,68 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. ils ne perturbent pas ainsi les charges et produits d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Selon les termes du règlement du CRC du 3.11.2005, il est fait application de l'annexe simplifiée.

En conséquence les principes suivants sont appliqués :

- Durées d'usage (linéaire ou dégressif) pour déterminer l'amortissement des immobilisations décomposables.
- Approche de la méthode par composants et prise en compte de la valeur résiduelle dès lors qu'elles sont significatives et mesurables.

Les durées utilisées à ce jour sont les suivantes :

- |                         |              |
|-------------------------|--------------|
| - Matériel de Billard   | De 2 à 5 ans |
| - Matériel et outillage | De 2 à 5 ans |
| - Matériel de bureau    | 5 ans        |
| - Matériel de Transport | 5 ans        |

#### Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La plus value latente a été enregistrée au 31/12/2009

#### Stocks

L'inventaire physique des stocks de marchandises a été réalisé au 31/12/2009.

#### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

## Faits caractéristiques

### Fonctionnement général

Principaux événements en 2009 :

- ⇒ Action "1 enfant 1 livre"
- ⇒ Fête des Bords de Loire
- ⇒ 20 ans des Droits de l'Enfant (CIDE)

### Valorisation des locaux et du bénévolat

Salle de danse	1 390,42 €
Maison Associative	40 262,62 €
Site de l'Erdurière et de la Métairie	113 202,56 €
*même valeur que 2008 chiffres 2009 non communiqués par la Municipalité	
Bénévolat	1210 heures } *pris en compte à partir de août
Bénévolat trésorière	284 heures *année entière

### Subvention équipement véhicule

Le matériel de transport acquis en 2007 est financé par une subvention d'équipement de la ville de Couëron pour un montant de 17600,00 €, Cette subvention n'est pas amortie selon la durée d'utilisation prévue du véhicule.

**IMMOBILISATIONS**

Euros

Cadre A	Valeur brute Début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Logiciel comptabilité	295,00		
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Matériel de billard	21006,25		
Matériel et outillage	2870,00		
Véhicule	17600,00		
Matériel de bureau et informatique, mobilier	15397,69		
Immobilisations en cours			
<b>Total I</b>	57168,94	0,00	0,00
<b>Immobilisations financières</b>			
Parts sociales			32413,75
<b>Total II</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	57168,94	0,00	32413,75

Cadre B	Diminutions		Valeur brute Fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciel de comptabilité			295,00	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel de billard			21006,25	
Matériel et outillage			2870,00	
matériel de transport			17600,00	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			15397,69	
Immobilisations en cours				
<b>Total I</b>	0,00		57168,94	
<b>Immobilisations financières</b>				
Parts sociales			32413,75	
<b>Total II</b>			32413,75	
<b>TOTAL GENERAL</b>	0,00		89582,69	



**AMORTISSEMENTS**

Euros

<b>Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE</b>				
<b>IMMOBILISTATIONS AMORTISSABLES</b>	<b>Cumul au 31/12/2008</b>	<b>Augmentations Dotations</b>	<b>Diminutions Sorties/Reprises</b>	<b>Cumul au 31/12/2009</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Logiciel comptabilité	295,00			295,00
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Matériel de billard	9752,66	1232,55		10985,21
Matériel et outillage	2215,50	374,00		2589,50
Véhicule	6160,00	3520,00		9680,00
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	13343,52	652,00		13995,52
<b>Total III</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>31766,68</b>	<b>5778,55</b>		<b>37545,23</b>

<b>Cadre B VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE</b>				<b>Cadre C PROV. AMORT DEROGATOIRES</b>	
<b>IMMOBILISTATIONS AMORTISSABLES</b>	<b>Amortissements linéaires</b>	<b>Amortissements dégressifs</b>	<b>Amortissements exceptionnels</b>	<b>Dotations</b>	<b>Reprises</b>
Matériel et outillage	374,00				
Matériel de billard	1232,55				
Matériel informatique	652,00				
Logiciel comptabilité					
Véhicule	3520,00				
	<b>5778,55</b>				

**AMICALE LAIQUE DE COUERON CENTRE**

**Association Loi 1901**

**15, quai Gambetta**

**44220 COUERON**

**RAPPORT SPECIAL**

**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice du 1<sup>er</sup> Janvier 2009 au 31 Décembre 2009**

**A. BERNARD**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES**

*32, rue de la Vrière*

**44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE**

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**  
**Exercice clos le 31 Décembre 2009**

Mesdames, Messieurs Les Adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'exercice éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L612-5 du Code de Commerce.

Fait à la Chapelle sur Erdre  
le 8 Avril 2010



A. BERNARD  
Commissaire aux Comptes  
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes